

**L'Institut français du Japon recrute
un(e) agent(e) vacataire à l'Espace Campus France Japon
(en remplacement d'un poste vacant)**

Intitulé du poste : Agent(e) vacataire Campus France Japon
Service : Campus France Japon / Direction générale de l'Institut français du Japon
Poste à pourvoir : à partir du **1er juin 2023**, pour une durée d'un an

I- Détail de la mission

Campus France est l'agence nationale française pour la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger. Ses principales missions sont :

- Promouvoir et diffuser l'information sur l'offre de formation en France ;
- Assurer la mise en œuvre de la procédure Etudes en France (procédure de candidature en ligne dans les établissements d'enseignement supérieur français et nécessaire à la demande de visa long séjour étudiant pour la France).

Dans ce cadre, les missions de l'agent(e) vacataire seront les suivantes :

1. Promotion de l'enseignement supérieur français à destination du public japonais :
 - Appui à la stratégie de communication du service et animation des réseaux sociaux
 - Accueil et information du public (standard téléphonique et en présentiel)
 - Participation à l'organisation d'événements promotionnels
 - Appui à la gestion budgétaire et administrative du service
 - Animation du réseau France Alumni (coordination d'événements, gestion de la plateforme dédiée et du compte Instagram)
2. Mise en œuvre de la procédure en ligne « Etudes en France » :
 - Gestion et suivi des dossiers en ligne
 - Accueil des étudiants en entretien (en japonais ou français)
 - Rédaction des synthèses d'entretien (en français)

II- Compétences requises

FORMATIONS/DIPLÔMES REQUIS :

- Niveau Licence minimum (une expérience d'études en France est fortement souhaitée)

CONNAISSANCES:

- Excellent niveau en langue française (niveau C1 souhaité)
- Excellent niveau en langue japonaise (niveau JLPT N1 souhaité)
- Bonne connaissance du système d'enseignement supérieur français
- Bon niveau en anglais apprécié

COMPÉTENCES :

- Très bonnes capacités rédactionnelles en français et japonais
- Capacité à assimiler rapidement des informations
- Esprit de synthèse
- Maîtrise des outils bureautiques (pack Office)

QUALITES PERSONNELLES :

- Rigueur, sens de l'organisation
- Aptitude à travailler en équipe
- Bonne présentation, sens du contact
- Polyvalence, dynamisme

III - Positionnement du poste

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

Sous l'autorité directe de la Responsable Campus France, l'agent(e) recruté(e) travaillera en étroite collaboration avec les autres agents de l'Espace Campus France Japon.

RESEAU RELATIONNEL:

Composition de l'équipe de travail : l'Espace Campus France compte à ce jour 3 personnes : la responsable, une chargée de mission (basées à Tokyo) et une responsable de l'antenne du Kansai (basée à Kyoto). L'Espace est rattaché au pôle Mobilité, Education, Francophonie de l'Institut français du Japon, placé sous l'autorité de l'Attaché de coopération universitaire.

IV- Conditions de recrutement

- Type de contrat : contrat d'un an en vacation – Période d'essai de 3 mois
- Temps de travail : 119 heures par mois maximum (horaires flexibles en après-midi)
- Salaire : 1500 JPY bruts/heure
- Date de prise de fonction: à partir du 1er juin 2023
- Lieu de travail : Institut français de Tokyo
15 Ichigaya-Funagawara-cho, Shinjuku-ku, Tokyo 162-8415

V- Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

- Un curriculum vitae en français et en japonais ;
- Une lettre de motivation en français et en japonais ;
- Une copie du dernier diplôme mentionné dans le CV ;
- Une copie des certificats attestant du niveau de langue en français ou japonais ;
- Eventuellement, des lettres de recommandation.
- Le/la candidat(e) retenu(e) devra satisfaire aux conditions des autorités d'immigration le cas échéant. La procédure sera réalisée par le/la candidat(e) retenu(e), avec l'appui éventuel de l'IFJ.

Le dossier de candidature doit être adressé par mail exclusivement au plus tard **le 8 mai 2023** à l'adresse suivante : fanny.delorme@jp.campusfrance.org, en indiquant en objet : **« Candidature Campus France - Agent vacataire 2023 »**.

N.B. Seules les personnes dont la candidature aura été sélectionnée seront contactées.

En cas de sélection, les candidats seront contactés en vue d'un entretien dans les locaux de l'ambassade de France au Japon à Tokyo ; les éventuels frais de déplacement sont à la charge des candidats.